

Louhossou



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 27 décembre 2016

20160072

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

Etaient présents (10) :

DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, ALZURI Isabelle, LARRONDE Irène, OSPITAL Marie Dominique, HIRIART Alain, JAUREGUIBERRY, Jean Louis : Conseillers

Etaient excusés (5) :

OLHAGARAY Michel, MONGABURE Bernadette, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, DUCLOS Bernadette, : excusés

Secrétaire : ALZURI Isabelle

DEMARCHE 0 PESTICIDE – DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Monsieur le Maire présente le rapport suivant,

Par souci de la préservation de la santé publique et de l'environnement, la commune a décidé de supprimer l'utilisation de pesticides pour entretenir les espaces publics. L'Agence de l'Eau Adour Garonne intervient pour soutenir les collectivités qui s'engagent dans cette démarche en finançant notamment l'achat de matériel alternatif aux pesticides et la mise en place d'outils de communication afin de communiquer auprès de ses administrés.

Suite à l'état des lieux et aux améliorations à envisager, la commune souhaite cette année, acquérir un désherbeur thermique afin d'entretenir le cimetière de la commune et satisfaire ses administrés. Par la même occasion, il pourra être utilisé pour désherber les pieds de murets, les bordures de trottoirs et la place du fronton, en face de la Mairie. Le coût de ce matériel s'élève à 830 € HT pour le désherbeur thermique Charoflam 40 de Innovation et Paysage.

La commune souhaite cette année, mettre en place 3 panneaux d'informations en format A2 dans le cimetière. Ils seront joliment intégrés dans cet espace chargé d'histoire grâce au travail d'un ferronnier d'Ixassou. Deux panneaux seront mis en valeur par un cadre en fer forgé noir. Le troisième sera présenté sur un pupitre, assorti aux portails du cimetière. Des affiches seront installées à la Mairie et dans les écoles. Des flyers seront distribués afin de sensibiliser la population : sur les dangers des pesticides et sur les actions menées pour entretenir la commune sans produits chimiques. Enfin, le logo « 0 pesticide » sera affiché sur les portières du véhicule de service de la commune.

Le coût de l'achat des supports de communication s'élève à 327 €HT pour l'impression (panneaux, affiches, flyers, autocollants véhicules) et 505 €HT pour les supports en fer forgé qui intégrera les panneaux dans le cimetière (dont 85 €HT pour la mise en place de l'ensemble).

Il vous est demandé d'approuver la demande de subventions les plus élevées auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Conseil Municipal,

- **DEMANDE** les subventions les plus élevées possibles à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'achat d'un désherbeur thermique Charoflam 40 d'un montant de 830 € HT
- **DEMANDE**, les subventions les plus élevées possibles à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'achat des supports de communication d'un montant de 327 €HT pour l'impression et de 505 €HT pour les supports en fer forgé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes démarches nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme
Louhossoa le 28 décembre 2016,
Le Maire, JP HARRIET,

